

DÉPLACEMENTS

Le tableau ci-dessous indique le nombre de jours de déplacements pour le personnel et les députés, avec les frais totaux par comité.

COMITÉS	JOURS	JOURS-PERSONNES		FRAIS
		(PERSONNEL)	(PARLEMENTAIRES)	
PERMANENTS				
Affaires autochtones	5	15	15	25 776
Agriculture	3	6	—	2 198
Communications et culture	—	—	—	—
Consommation et affaires commerciales et administration gouvernementale	2,5	5	175	12 000
Énergie, mines et ressources	6	5	13	27 183
Environnement	—	—	—	—
Affaires étrangères et commerce extérieur	6	42	29	48 225
Finances	3	12	21	11 306
Forêts et pêches	—	—	—	—
Santé	3	6	12	9 481
Gestion de la Chambre	4	8	28	6 241
Droits de la personne	2	29	13	12 208
Industrie	8	14	19	7 487
Justice et le Solliciteur général	14	68	67,5	84 745
Travail, emploi et immigration	—	—	—	—
Multiculturalisme et citoyenneté	—	—	—	—
Défense nationale et affaires des anciens combattants	14	77	98	89 642
Langues officielles	—	—	—	—
Comptes publics	3	6	9	5 279
Transports	13	26	79	60 235
Total partiel	86,5	319	421	402 006
MIXTE PERMANENT				
Réglementation	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—